

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/09/2005 - Convocation du 23/09/2005  
Compte rendu affiché le : 07/10/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mlle Sylvie VEYRIER

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	25

**Présents :**

M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT;  
Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. MEYER; M.  
CHRETIN; Mme MARMONIER; Mle VEYRIER; Mme PERRIN;  
Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme  
ZULI; M. FORGET; Mle MILLET; M. BELLOT

**Absents représentés :**

M. GOSSET (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. MACHURAT (pouvoir  
à Mle MILLET); Mme WYMANN (pouvoir à M. CHATUT); M.  
OLLIVIER (pouvoir à M. AUROY); Mme BROSSARD (pouvoir à Mme  
BOUHEY)

**Absents excusés :**

Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M. BOUREZG

**Objet : Enquête publique : Aménagement des abords du lycée**

Par arrêté n° 2005-07-06 R01682, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Lyon en date du 6 juillet a décidé de procéder à la réalisation d'une enquête publique concernant le projet d'aménagement des voiries et des espaces publics aux abords du lycée de Neuville Val de Saône.

Cette enquête, réalisée en application des dispositions de la loi relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, a pour objet de consulter les personnes intéressées sur les projets de voirie accompagnant la réalisation du lycée et, le cas échéant, de recueillir leurs observations.

Le dossier complet du programme et de l'enquête est à disposition en mairie et le restera jusqu'au samedi 1er octobre, date de fin de l'enquête.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU l'arrêté de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Lyon,
- VU la procédure d'enquête publique relative aux aménagements des voiries et espaces publics situés aux abords du lycée,
- **EMET un avis favorable sur le projet susvisé,**
- **DEMANDE à Monsieur le Maire d'assurer la diffusion de cet avis.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 29 septembre 2005  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 07/10/2005  
Publication ou affichage du 07/10/2005  
Paul LAFFLY,  
Maire.